

*Pour être annexé à la délibération
n°2024-01 du 27 février 2024*

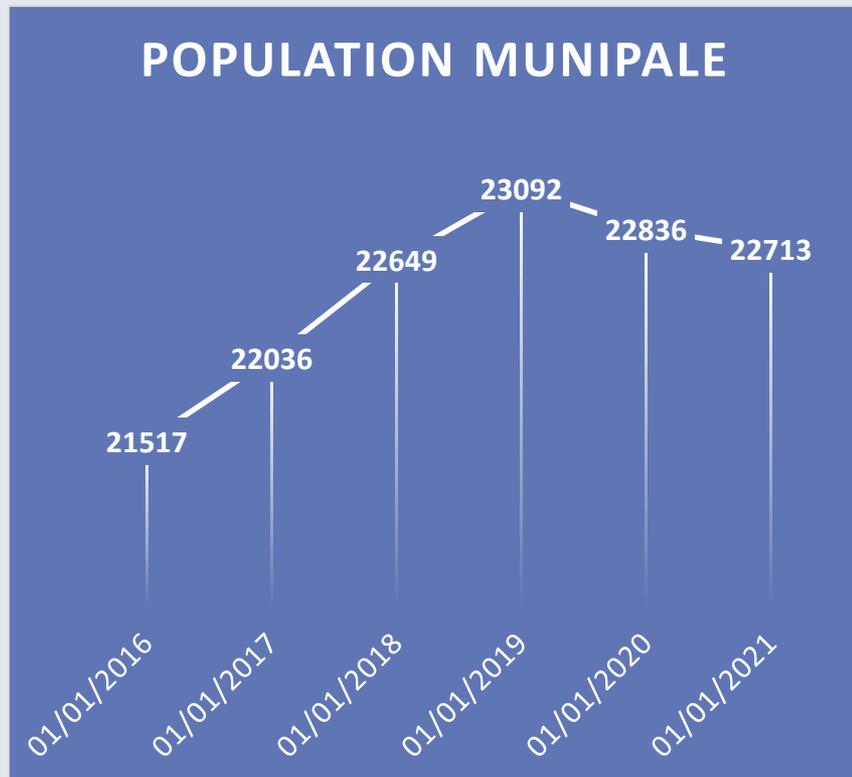


RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

La présentation d'un Rapport d'orientation budgétaire est une obligation légale.

- Il doit comporter les données suivantes :
 - les orientations budgétaires
 - les engagements pluriannuels envisagés
 - la structure et la gestion de la dette
 - la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs
 - l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail

LA POPULATION MUNICIPALE LABELLIÉE DE 2016 À 2021



- Sur la même période, la CAF comptabilise 1000 allocataires de plus dont 63 familles avec enfants.
- Depuis 2021, le nombre d'allocataires de la CAF et le nombre de familles reste stable.

Chiffre officiel Insee, de la population municipale vélizienne, au 1/1/24– Donnée labellisée 2021= enquêtes annuelles de recensement 2019-2023

DONNEES SUR LES ALLOCATAIRES DE LA CAF

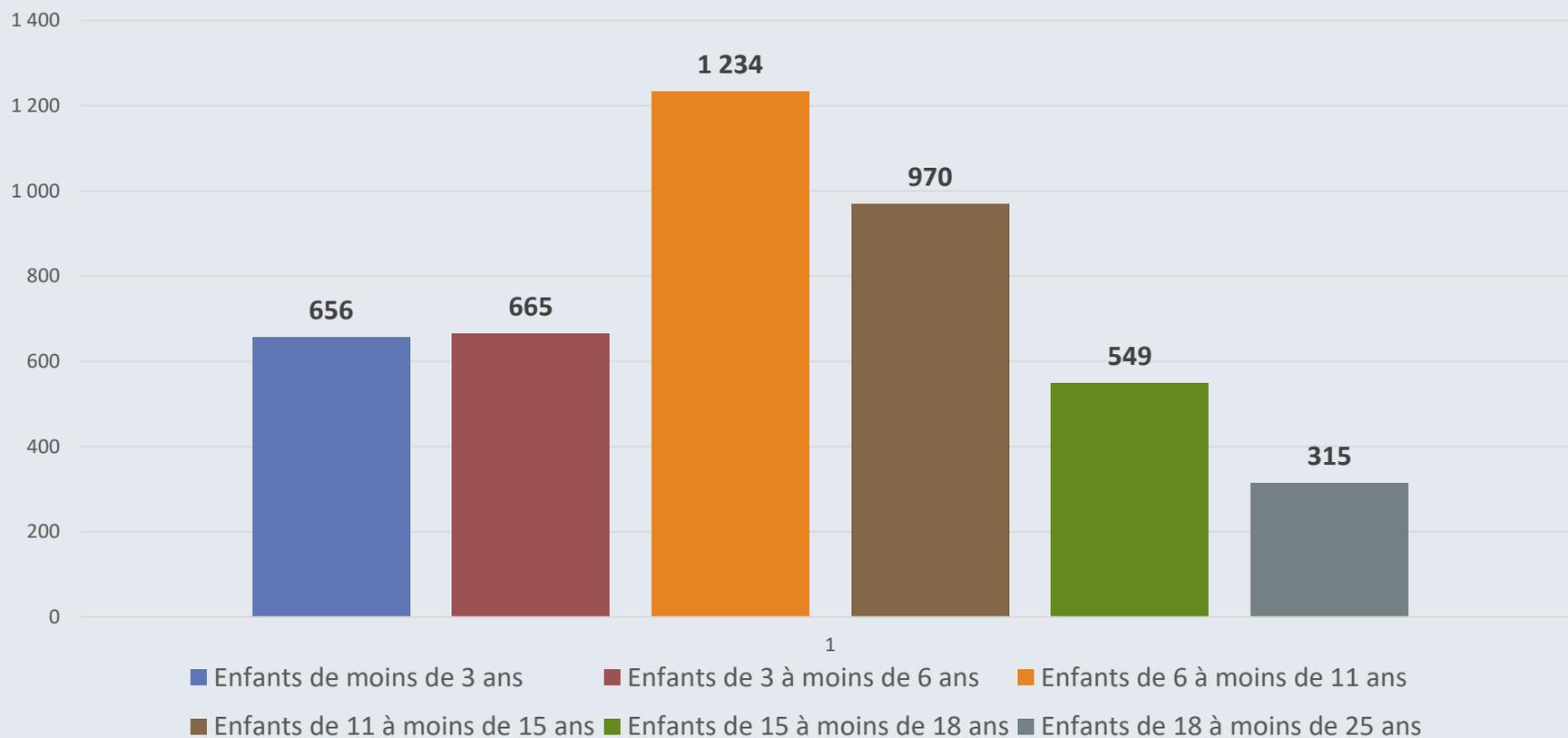
A ce jour, la CAF n'a pas encore publié ses statistiques détaillées pour le 1^{er} janvier 2023.

Globalement, Les quelques données allocataires de la CAF au 1^{er} janvier 2023, dont nous disposons, ne montrent pas d'évolution par rapport à l'année passée

- Le taux de familles monoparentales est toujours de 26,5%
 - 573 familles monoparentales sur 2165 familles d'allocataires
- 1181 Véliziens bénéficient de la Prime d'activité, un nombre qui augmente très légèrement chaque année depuis 2020
- Il y a 156 allocataires de l'AAH contre 160 en 2022.

4389 ENFANTS COUVERTS PAR UNE PRESTATION CAF

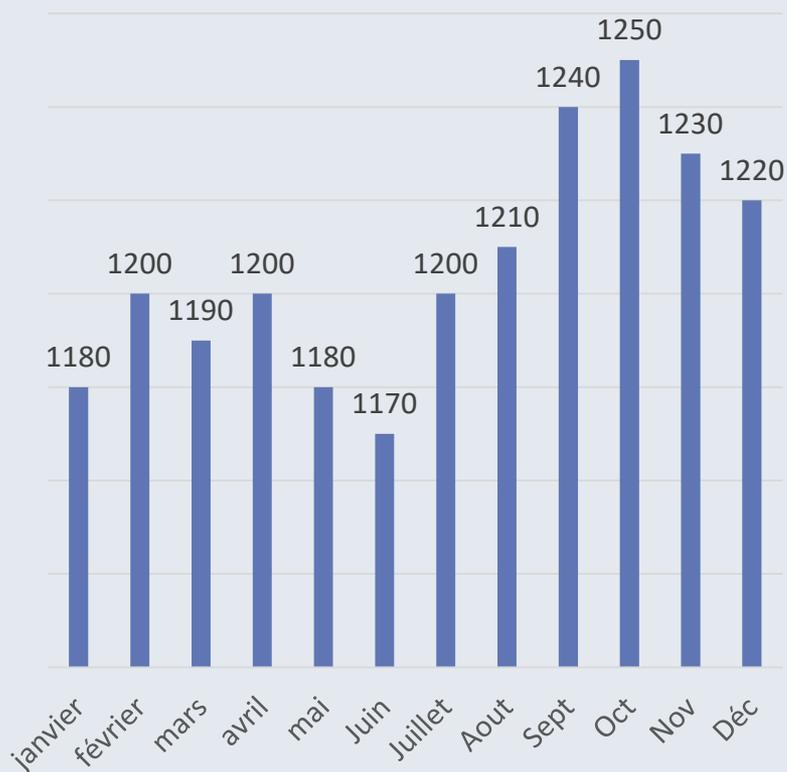
Répartition des enfants couverts par une prestation CAF au 1er janvier 2023



LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DONNEES PÔLE EMPLOI

Demandeurs d'emploi des catégories A, B et C en 2023



- 1390 demandeurs d'emploi toutes catégories en décembre 2023:
 - 11% de moins de 25 ans
 - 64% de 25 à 49 ans
 - 25% de 50 ans et plus
 - 55% ont un niveau Bac+2 au minimum
- Sur les 240 bénéficiaires du RSA socle, seuls 90 sont inscrits à pôle Emploi, inscription qui deviendra obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2025 dans le cadre de France Travail.
- 26 personnes ont été orientées sur le service emploi communal par le CCAS et les services sociaux partenaires.

L'ORGANISATION DU CCAS

LE PERSONNEL DU CCAS

Le personnel du CCAS est mis à disposition par la commune. Depuis 2022, le CCAS recrute en direct son personnel temporaire et en cas de départ d'un agent.

Le CCAS rembourse à la commune l'intégralité des frais de personnel mis à disposition

Les agents ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

Le CCAS est situé à l'Espace Edouard Tarron, locaux de la SEMIV loués par la commune. Le CCAS rembourse sa part de loyer à la commune.

Les agents doivent réaliser 38h hebdomadaires avec des plages variables de présence le matin, le midi et le soir.

LE CCAS : UNE EQUIPE DE 11 AGENTS POUR 8,7 ETP

Le personnel du ccas

C : 5 agents pour 4 ETP

B : 1 agent pour 0,7 ETP

A : 5 agents pour 4 ETP

- La moyenne d'âge au 31/12/2013 est de 47 ans.
- 82% de l'équipe a une ancienneté supérieure à 5 ans.
- 1 seul agent permanent a été recruté directement par le CCAS : la directrice adjointe.
- Le CCAS a également recruté en direct les agents de convivialité du dispositif Yes + et a accueilli une stagiaire assistante sociale rémunérée de 3^{ème} année

LES MISSIONS DES AGENTS DU CCAS

■ Secrétariat :

- Aide à la complétude des dossiers de demandes sociales diverses
- Gestion du portage de repas et de la téléassistance
- Organisation du voyage ANCV
- Gestion des demandes d'aides financières et épicerie
- Gestion des rendez-vous permanence et autres

■ Travailleurs sociaux, CCF et animatrice

- Traitement de toute demande d'information ou d'aide en permanence d'accueil
- Accompagnement social pour les plus en difficultés en coordination avec le service social départemental
- Accompagnement conseil conjugale et familial
- Visite à domicile de convivialité
- Gestion des demandes institutionnelles (expulsion, domiciliations, scolarisation à domicile, regroupement familial...)
- Actions collectives

■ Encadrement (directrice, directrice adjointe, gestionnaire administrative et financière)

- Suivi budgétaire du CCAS
- Encadrement des équipes
- Relations partenariales

1728 RENDEZ-VOUS ET VISITES A DOMICILE EN 2023

446 rdv de permanence

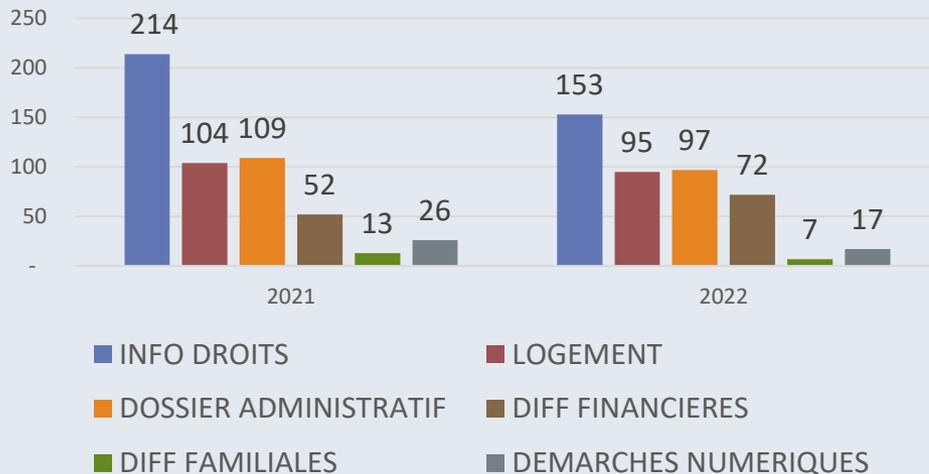
721 visites à domicile

510 autres rendez-vous

51 rendez-vous
téléphoniques

4 PERMANENCES D'ACCUEIL TOUT PUBLIC HEBDOMADAIRES

répartition des rendez-vous de permanence par
objet



411 rendez-vous de permanence ont été réalisés en 2023, contre 441 en 2022.

553 rendez-vous ont été pris sur l'espace citoyen de la ville, soit un taux de rendez-vous non honorés de 18% : il était de 25% en 2022.

Au total, 365 ménages différents sont venus en permanence (390 en 2022) : 30% de familles, 26% de personnes âgées et 39% d'autres ménages sans enfant.

38% des demandes concernent une information sur les droits contre 35% en 2022, 23% concernent le logement et 15% des difficultés financières.

LES TRAVAILLEURS SOCIAUX

- Le CCAS compte 2 travailleurs sociaux, pour 1,8 ETP.
- Leurs missions se décomposent en :
 - Rendez-vous ponctuels tout public : 3 permanences par semaine
 - Suivis sociaux pour les personnes âgées ou handicapées sans enfant à charge
 - Rendez-vous ou visites à domicile ponctuelles dans le cadre de la procédure d'expulsion, de la domiciliation, du regroupement familial ou encore de la scolarisation à domicile
- En 2023, elles ont ainsi réalisé 831 rendez-vous et visites à domicile qui ont concerné 525 ménages véliziens différents.
- Les 2 travailleurs sociaux ont accompagné 59 ménages en particulier dans l'objectif de les aider à résoudre leurs difficultés.
- En 2023, 51 ménages ont fait l'objet d'un signalement personne fragile.
- 27 demandes de protection juridique ont été proposées et travaillées avec les personnes.

LA CONSEILLÈRE CONJUGALE ET FAMILIALE

■ 67 ménages accompagnés :

- Les problématiques les plus fréquentes sont les relations conjugales et la parentalité, 18% des accompagnements concernent des situations de violences conjugales

■ Le parcours vie affective auprès des CM2 et des collégiens

- 53 séances en alternance avec la psychologue du PEJAP, soit 1470 élèves
- « Il est préoccupant de constater le manque de respect dont font preuve les jeunes collégiens de Vélizy, que ce soit entre eux ou vis-à-vis de l'autorité en générale. La violence est évoquée lors de chaque séance, et de plus en plus souvent banalisée. »

■ 9 groupes de paroles de collégiens ont pu avoir lieu dans les deux collèges de la ville

■ 9 groupes de paroles de parents

- Une nouvelle formule proposant un mini-parcours thématique de 3 séances a été mis en place au mois de septembre et a réuni 7 parents.

L'ANIMATRICE DE VIE SOCIALE

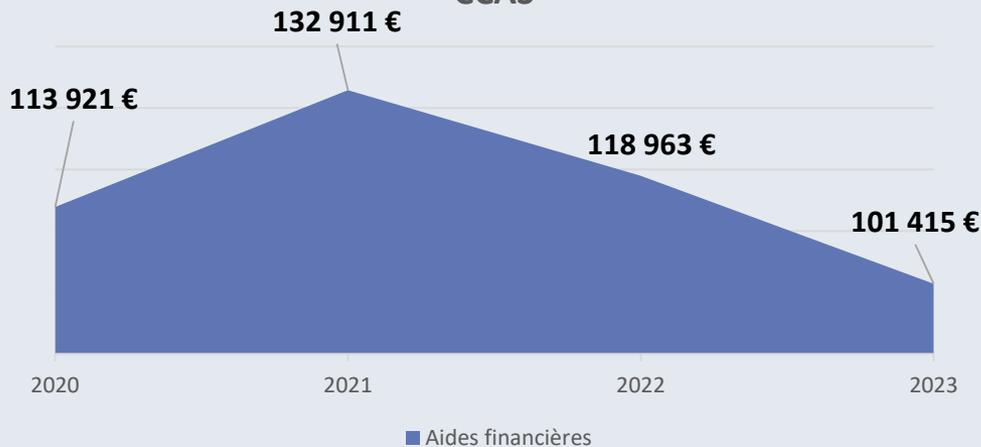
(0,50 ETP AU CCAS)

- 34 personnes accompagnées en 2023
 - 212 visites à domicile
- Profil des personnes accompagnées par l'animatrice :
 - La moyenne d'âge est de 81 ans
 - En quasi-totalité des personnes vivant seule
 - Souvent malades ou en fin de vie
- Les objectifs de l'animatrice sont de :
 - Permettre à la personne d'évoquer ses souvenirs
 - Valoriser ses savoir-faire
 - Passer un moment convivial et agréable
 - Proposer des promenades
 - Accompagner vers l'Espace seniors
 - Orienter vers d'autres services pour apporter une aide à la vie quotidienne des seniors

Le lien de confiance ainsi créé facilite ensuite l'orientation vers les autres services d'aide, d'accompagnement et de soins à domicile. L'orientation vers les animations de l'Espace seniors est également travaillée.

LES AIDES FINANCIÈRES DE LA CP EN MONTANT EN 2023

Evolution du montants des aides financières du CCAS



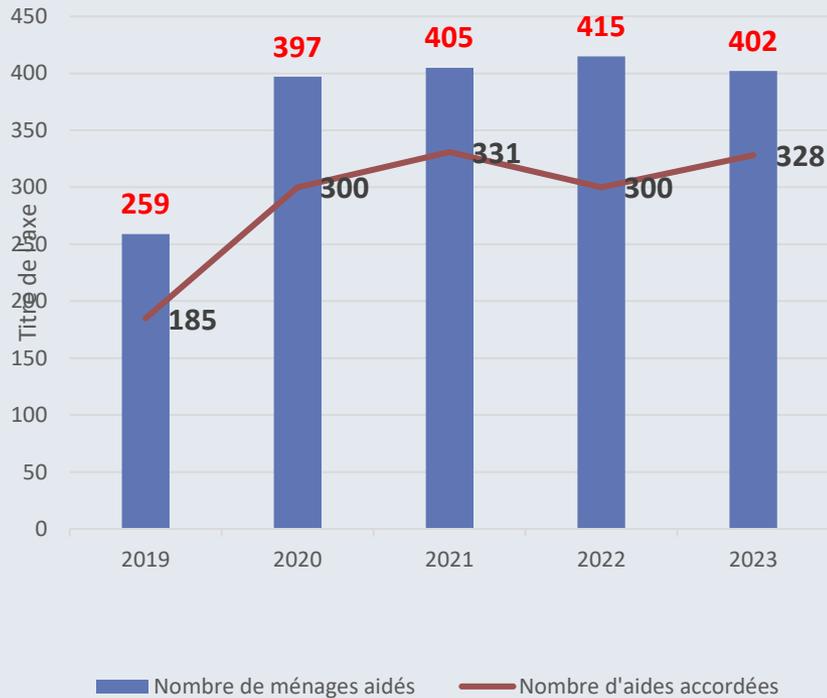
*** Cette données correspond aux comptes 6562 et 6561 en fonctionnement, régie TSU et 274 en investissement (prêts d'honneur)**

Depuis 2021, on assiste à une diminution des ATSV du fait des augmentations des minimas sociaux et des retraites, ainsi que des aides à l'adaptation des logements, prises en charge en grande partie aujourd'hui par l'Agence Autonomy. Inversement, on assiste à une forte augmentation des aides à l'énergie et des aides coup d'Pouce, reflétant les difficultés rencontrées par les personnes du fait des accidents de la vie et de l'inflation.

| | 2022 | 2023 |
|-----------------|----------|----------|
| ATSV | 23 553 € | 11 662 € |
| AMIL | 6 060 € | 3 889 € |
| AIDE FI GEN | 16 729 € | 15 757 € |
| MUTUELLE | 10 790 € | 8 608 € |
| ESPECES | 1 029 € | 941 € |
| TICKETS SERVICE | 2 275 € | 1 715 € |
| SOLIIHA | 12 197 € | 4 663 € |
| ENERGIE CCAS | 29 040 € | 36 795 € |
| COUP POUCE | 12 600 € | 14 600 € |
| PRÊT HONNEUR | 210 € | 533 € |
| AIDE NAVIGO | 3 309 € | 2 253 € |

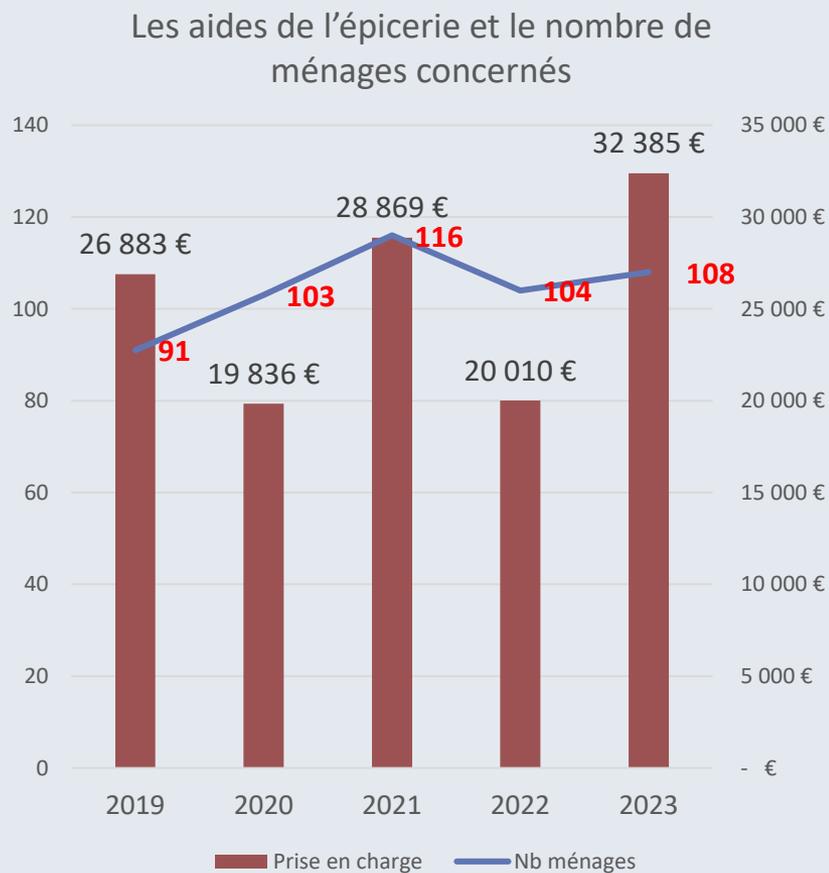
DEPUIS 4 ANS L'INTERVENTION DE LA CP AIDE UN NOMBRE ÉLEVÉ DE PERSONNES

Nombre d'aides accordées en CP et nombre de personnes aidées



- En 2023, la commission permanente du CCAS a accordé 402 aides financières.
- 328 ménages différents ont été aidés :
 - 498 personnes (459 en 2022)
 - dont 74 enfants
- Les 328 ménages se répartissent comme suit :
 - 242 ménages de personnes âgées
 - 18 personnes handicapées
 - 41 familles
 - 27 autres adultes

LES AIDES DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE POUR LES VÉLIZIENS



- Début janvier 2023, plusieurs axes de travail ont été décidés en concertation :
 - Attribution annuelle pour les personnes à très petites ressources sans évolution possible : personnes à l'ATSV par exemple
 - Attribution initiale de 8 semaines au lieu de 4 afin de limiter le nombre de renouvellement et de rendez-vous à prendre avec les travailleurs sociaux
 - Possibilité de dépasser les 16 semaines annuelles suivant les situations
- L'augmentation du montant des aides à l'épicerie solidaire est consécutive aux nouvelles orientations ci-dessus
- 997 semaines d'accès ont été accordées en 2023 contre 664 en 2022, le nombre de ménages étant quasi équivalent.

CAFÉS RENCONTRE DE L'ÉPICERIE



Les ateliers Épicerie 14h30-16h30



30/01 - Fabrication d'un produit ménager

05/03 - Atelier CAF :
Parent avant la séparation

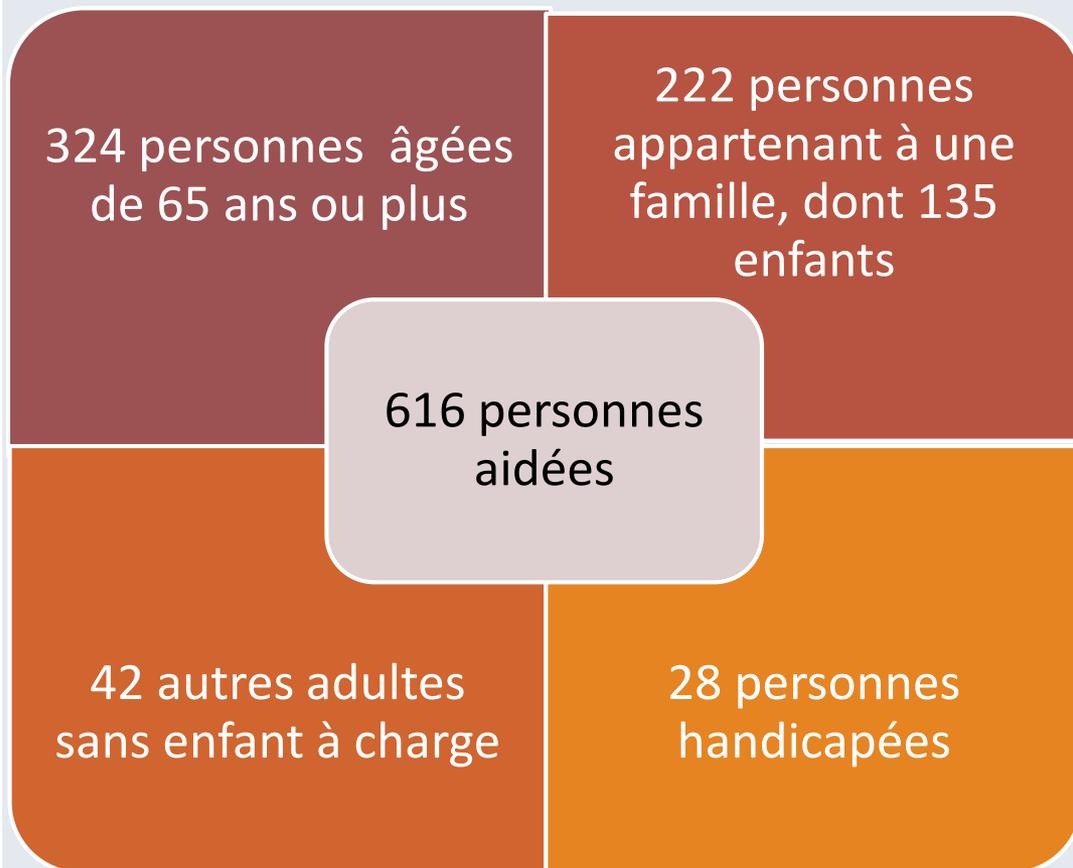
23/04 - Point conseil :
Comment faire des économies sur son budget

28/05 - Cueillette ferme de Viltain

25/06 - Vive l'été !
Après-midi festif (jeux, musique, goûter devant l'épicerie)

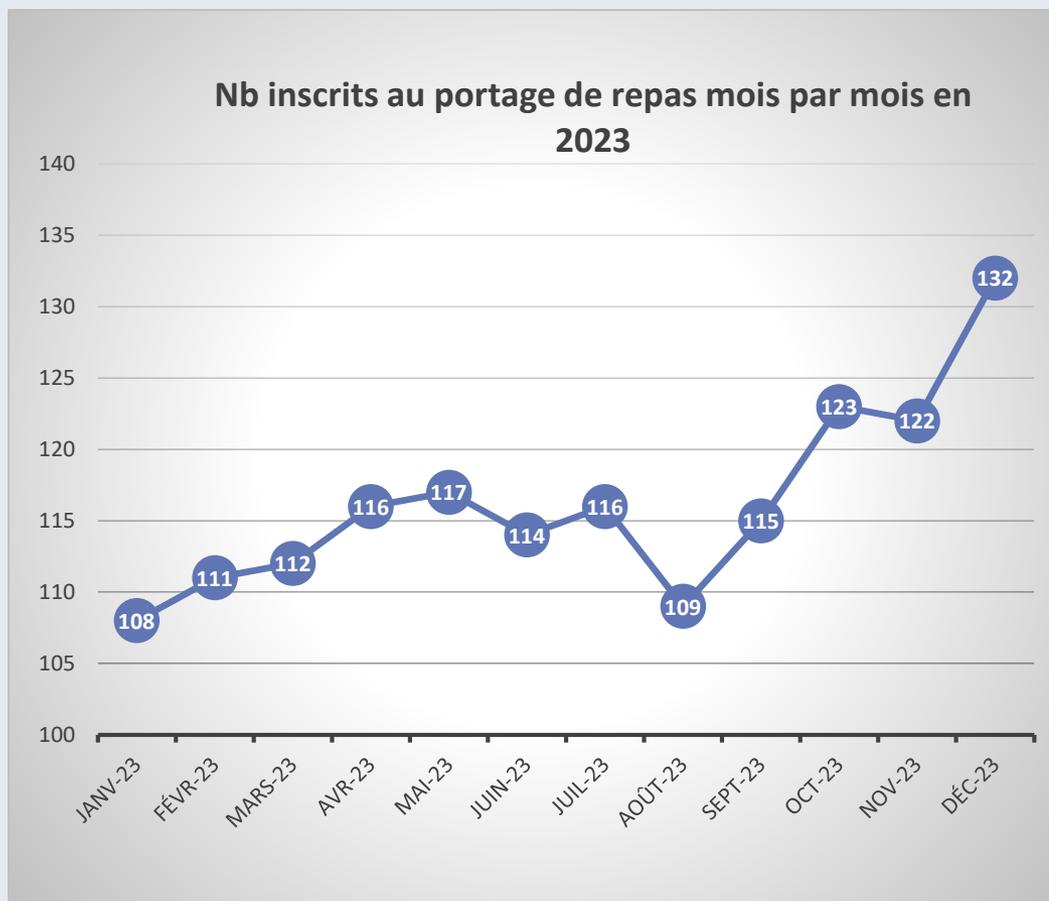
- Suite à la réunion bilan de janvier 2023, il a été décidé l'organisation mensuelle de café rencontre avec la participation des 3 CCAS
- 7 cafés rencontres dans l'année
 - 8 groupes de travail pour les préparer
 - Accès aux soins, économies d'énergie, logement, cueillette à la ferme, emploi, réaliser et partager un repas de fête
- Le bilan de cette année est mitigé
 - Peu de participants à chaque café rencontre
 - Pas de personnes extérieures à l'épicerie malgré la communication faite par les 3 communes

CATÉGORIES DE PERSONNES AIDÉES PAR LA CP ET L'ÉPICERIE EN 2023



- 616 personnes différentes ont bénéficié d'une aide financière du CCAS, directement par la CP ou indirectement via la subvention versée à l'Épicerie solidaire.
- C'est 57 personnes de plus qu'en 2022 et équivalent à l'année 2021.

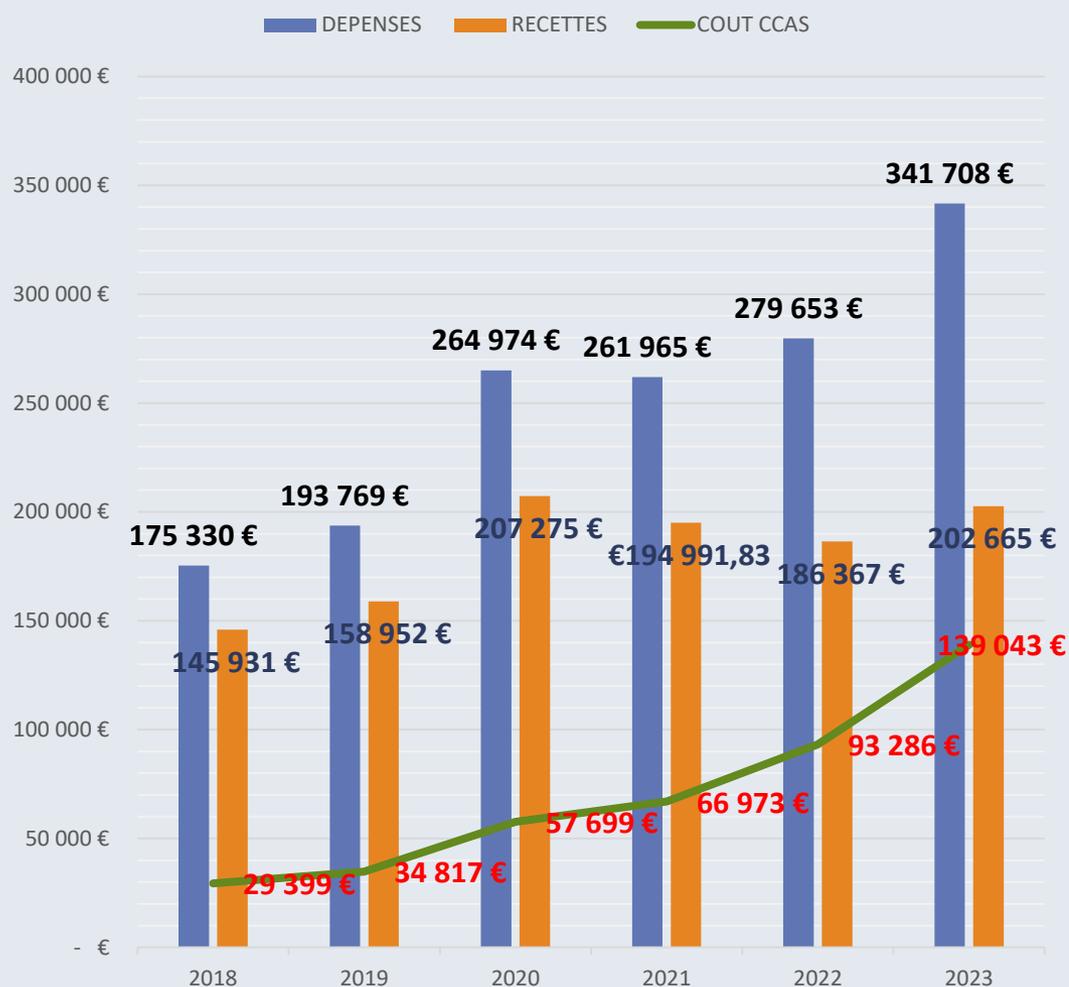
PORTAGE DE REPAS : NOMBRE TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES EN 2023



- 193 personnes se sont inscrites au portage de repas en 2023. Depuis l'arrivée du prestataire Saveurs et vie en septembre 2023, le nombre d'inscriptions a fortement augmenté
- Au 31/12/2023, nous avons 130 inscrits répartis comme suit :
 - 47 personnes en tarif 1
 - 43 personnes en tarif 2
 - 18 personnes en tarif 3
 - 22 personnes en tarif 4
- 81% sont des personnes seules
- 87% ont 75 ans et plus
- 21% ont un repas de régime (15% en 2022)

EN CONSÉQUENCE, UN ACCROISSEMENT DE L'ENGAGEMENT FINANCIER POUR LE CCAS

Dépenses et recettes - coût net



- 40 902 repas ont été livrés en 2023, soit 5000 de plus qu'en 2022.
 - 33% des commandes concerne l'unité Déjeuner + Dîner
 - 16% sont des repas dit de régime commandés par 21% des convives
- Participation financière du CCAS :
 - 720€ en moyenne par an et par bénéficiaire
 - Jusqu'à 1900€ pour certains

AUTRES ACTIVITÉS COURANTES

■ Près de 1100 dossiers administratifs traités en 2023, dont :

- 256 Pass Navigo Améthyste
- 42 demandes d'APA
- 50 dossiers MDPH
- 33 demandes de compléments santé solidaire
- 69 domiciliations dont 32 nouvelles demandes.
 - 10 familles ont été domiciliées au CCAS.
- 165 inscriptions et arrêts du portage de repas
- 119 sorties et entrées dans l'année sur 336 Inscriptions à la téléassistance
- 399 inscrits sur le registre des personnes fragiles

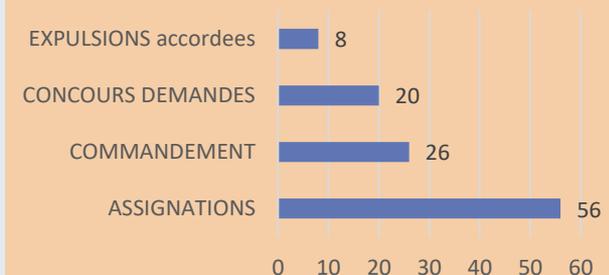
■ Les expulsions

- 110 mesures concernant 90 ménages véliziens soit un nombre équivalent à 2022

Nb de ménages concernés par une mesure d'expulsion



les différentes étapes de la procédure d'expulsion en 2023



SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE DU 9 AU 13 OCTOBRE 2023

■ Des objectifs variés

- Sensibiliser les différents publics aux questions de la santé mentale
- Faire connaître les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité
- Favoriser le repérage de fragilité psychologique (symptômes anxieux, symptômes dépressifs, troubles du sommeil...)

■ 3 conférences avec l'AGIRC ARRCO

- Pour vivre heureux, vivons autonome... ensemble... sereins
- 114 participations au total

■ Sensibilisation des agents de la ville au handicap psychique

- Menée par l'UNAFAM 78
- 4 sessions ont rassemblé 59 agents de 11 services différents

■ L'enfant et la valise, une animation pour les CM2

- 5 séances organisées avec un total de 39 enfants et 7 adultes
- Des ateliers ludiques en alternance avec des temps réflexifs pour faire connaître les enjeux des troubles liés à la santé mentale à l'école

SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE SUITE

■ Un forum à destination des collégiens les 12 et 13 octobre

- 8 groupes de travail de mai à septembre 2023
- 7 structures partenaires sur les thématiques des écrans, addictions, troubles du comportement alimentaire, aide aux victimes, harcèlement, troubles psychiques (...) à partir de supports variés : photo langages, vrai/faux, vidéo, quizz...
- 240 jeunes de 4^{ème} et de 3^{ème} ont pu y participer par petits groupes de 12 élèves



□ Un théâtre Forum

- 91 personnes inscrites mais seulement 46 présentes
- Le 13 octobre était un jour de grève nationale et a vu un attentat au collège d'Arras : des circonstances qui peuvent expliquer que les inscrits ne se sont pas tous déplacés
- Malgré tout les échanges avec la salle ont été riches et 4 parents ont accepté de venir rejouer des scénettes avec les acteurs

LE VOYAGE ANCV



Les nouveaux tarifs ANCV du CCAS

| | | Nb participants |
|-------------|-----------------|-----------------|
| Tarif 1 | 80 € | 11 |
| Tarif 2 | 120 € | 5 |
| Tarif 3 | 170 € | 7 |
| Tarif 4 | 260 € | 4 |
| Tarif 5 | 350 € | 3 |
| Plein tarif | PRIX COUTANT | 10 |

le voyage ANCV 2023 s'est déroulé à La Palmyre du 16 au 23 septembre

- 40 personnes ont participé, dont 11 ont bénéficié de l'aide ANCV
- Malgré le temps mitigé, les personnes ont apprécié les différentes activités proposées et les plus âgées sont contentes de pouvoir continuer à voyager en France à un prix très raisonnable.

LES AXES DE TRAVAIL POUR 2024

■ Concernant le personnel

- Recrutement d'un directeur adjoint du CCAS
- Recrutement d'un agent Yes + pour 1,5 ETP du fait du reliquat de la subvention 2023 non utilisée
- Accueil des agents de convivialité Yes en juillet et août, suivant les nouvelles dispositions prises par l'Agence Autonomy

■ En matière de partenariat

- Établir des conventions Commission locale d'impayés locatifs (CLIL) avec les différents bailleurs de la commune permettant la présence de la CAF aux commissions

■ Concernant les évolutions dans les dispositifs d'aide légaux

- Étudier les effets du nouveau CERFA commun APA/CNAV sur les délais de mise en œuvre et le montant des aides accordées
- Evaluer les nouveaux process d'aides pour l'adaptation des logements à la perte de mobilité au regard de notre dispositif

■ Réflexion autour des aides du CCAS

- Devenir de l'ATSV suite aux augmentations des minima sociaux et des retraites
- Devenir de notre dispositif SOLIHA d'aide à l'adaptation des logement
- Quelles réponses pour des nouveaux besoins repérés ?

■ Mettre en place une réserve citoyenne

- Un appui aux services et à la population (crise, événement festif, sportif, aide aux personnes)

LE BUDGET DU CCAS

DETTE ET ENGAGEMENT PLURIANNUEL

Le CCAS n'est propriétaire d'aucun immeuble ou véhicule.

Aucun investissement, hors matériel courant, n'est prévu en 2024.

Le CCAS n'a ni emprunt, ni dette et n'envisage pas d'engagement pluriannuel.

LES GRANDES LIGNES BUDGÉTAIRES DU CCAS

| | BP 2023 + DM | Estimation CA 2023 | Propositions BP 2024 |
|--------------------------------------------------------------------------|-------------------|-----------------------|-------------------------|
| Section fonctionnement | 1 160 420€ | | 1 144 554€ |
| Dépenses | | 1 133 188 € | |
| Recettes | | 1 171 492€ | |
| Section investissement | 34 187€ | | 28 102€ |
| Dépenses | | 9 483€ | |
| Recettes | | 24 715€ | |
| Excédent 2023 : Investissement 15 232€ et fonctionnement 38 304 € | | | |

En fonctionnement, des dépenses reportées et des recettes en augmentation nous ont permis de terminer l'année en excédent,

INVESTISSEMENT

| Investissement | BP 2023 | Estimation CA 2023 | Propositions BP 2024 |
|-------------------------------------|---------|-----------------------|-------------------------|
| Recettes | | | |
| 001 – Excédent reporté | 23 051€ | 23 051€ | 15 232€ |
| 40 – Amortissements divers | 1030€ | 1025€ | 2870€ |
| 2744 – Prêts | 10 000€ | 210€ | 10 000€ |
| Dépenses | | | |
| 20421 – Subventions d'équipement | 5000€ | 0€ | 2000€ |
| 274 – Prêts | 10 000€ | 533€ | 10 000€ |
| 21 – immobilisations corporelles | 22 000€ | 8951€ | 16 102€ |

En investissement, des achats de matériel de bureau adapté aux difficultés des agents ont permis de diminuer l'excédent de 23 000€ à 15 000€,

FONCTIONNEMENT RECETTES

| Fonctionnement | BP 2023 + DM | Estimation CA 2023 | Propositions BP 2024 |
|---------------------------------------------------------------------------|-------------------|-----------------------|-------------------------|
| Recettes | 1 160 420€ | 1 171 492€ | 1 144 554 |
| Chapitre 70 : 706 produit des services (téléassistance, portage, ANCV) | 218 300€ | 226 331€ | 274 400€ |
| Chapitre 74 : 7474 : subvention commune | 867 000€ | 867 000€ | 870 000€ |
| Chapitre 74 : 748 subvention exceptionnelle | 18 856€ | 20 853€* | 0€ |
| Chapitre 002 : excédent antérieur reporté | 55 762 € | 55 762€ | 38 304€ |

*Subventions exceptionnelles : pas de subventions envisagée pour 2024, le dispositif Yes + évolue avec un recrutement direct par l'Agence Autonomy

FONCTIONNEMENT DEPENSES

| Fonctionnement | BP 2023+ DM | Estimation CA 2023 | Propositions BP 2024 |
|--------------------------------------------------|-------------------|-----------------------|-------------------------|
| Dépenses | 1 160 420€ | 1 133 188€ | 1 144 554€ |
| Chapitre 011 : charges générales | 533 830€ | 515 223€ | 545 132€ |
| Chapitre 012 : charges de personnel | 494 000€ | 492 990€ | 481 552€ |
| Chapitre 65 : autres charges de gestion courante | | | |
| 65133-4-8 Secours | 104 535€ | 99 897€ | 92 500€ |
| 65 748 subventions associations | 23 500€ | 22 000€ | 22 000€ |

La codification des aides financières change avec la M 57 :

- L'imputation 6562 devient 65134
- L'imputation 6561 (secours en espèces) devient 65133
- L'imputation 6568 (TSU) devient 65138

Détail des charges générales

| Fonctionnement | BP 2023+ DM | Estimation CA 2023 | Propositions BP 2024 |
|---------------------------------------------------------|----------------|-----------------------|-------------------------|
| 604 / 6042 – Prestations de service | 401 021€ | 382 810€ | 416 800€ |
| 62871 – Remboursement à la collectivité de rattachement | 102 107€ | 102 107€ | 100 000€ |
| 6228 - Rémunérations diverses* | 21 216€ | 21 066€ | 20 000€ |
| 6156 – Maintenance logiciels | 4 625€ | 4 625€ | 4 700€ |

* Nouvelles voies, Soliha, Happy Visio

Détail des aides financières

| Fonctionnement | BP 2023 | Réalisé 2023 | Propositions BP 2024 |
|--------------------------------------|---------|--------------|----------------------|
| Aide financière généraliste | 16 000€ | 15 757€ | 16 000€ |
| Aide à la mutuelle | 10 600€ | 8 608€ | 10 000€ |
| Solidarité handicap et accessibilité | 5 200€ | 4 663€ | 5 000€ |
| Aide à l'énergie | 36 795€ | 36 795€ | 30 500€ |
| Achats tickets service et espèces | 1 900€ | *2 656€ | 3000€ |
| ATSV | 12 500€ | 11 662€ | **4 000€ |
| AMIL | 4 000€ | 3 989€ | 5 000€ |
| Coup d'Pouce | 15 200€ | 14 600€ | 15 000€ |
| Aide transport (Navigo, Liberté+...) | 2 340€ | 2 253€ | 3 000€ |

- Il s'agit là du nombre de TSU accordés – la ligne budgétaire 65138 renseigne sur le montant d'achat de TSU par le CCAS. La plus grande partie des tickets service sont achetés en décembre pour l'année suivante : fin 2023, nous avons reporté cet achat sur 2024 – Les TSU accordés en 2023 proviennent en grande partie des achats 2022.

** Les dernières augmentations des minima sociaux les portants à plus de 1000€ mensuels vont entraîner une fin d'ATSV pour beaucoup de personnes

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

| | Nb d'associations | Montants des subventions |
|------------------|--------------------------|---------------------------------|
| Social/insertion | 6 | 16 100€ |
| Santé /handicap | 4 | 5 900€ |
| Total | 12 | 22 000€ |

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DOIT PRENDRE ACTE DE CE
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE PAR UNE DELIBERATION
SPECIFIQUE**